

Quand on parle à Yerres de la Mare Armée, chacun voit à peu près de quoi il s'agit, le quartier près du château du maréchal de Saxe pour les uns, l'ancienne ferme et sa mare tout à côté, l'école maternelle pour d'autres. Mais que revêt réellement cette dénomination. Nous nous sommes efforcés de résoudre cette énigme.

La Mare Armée

Par Jacques BRINGUEZ

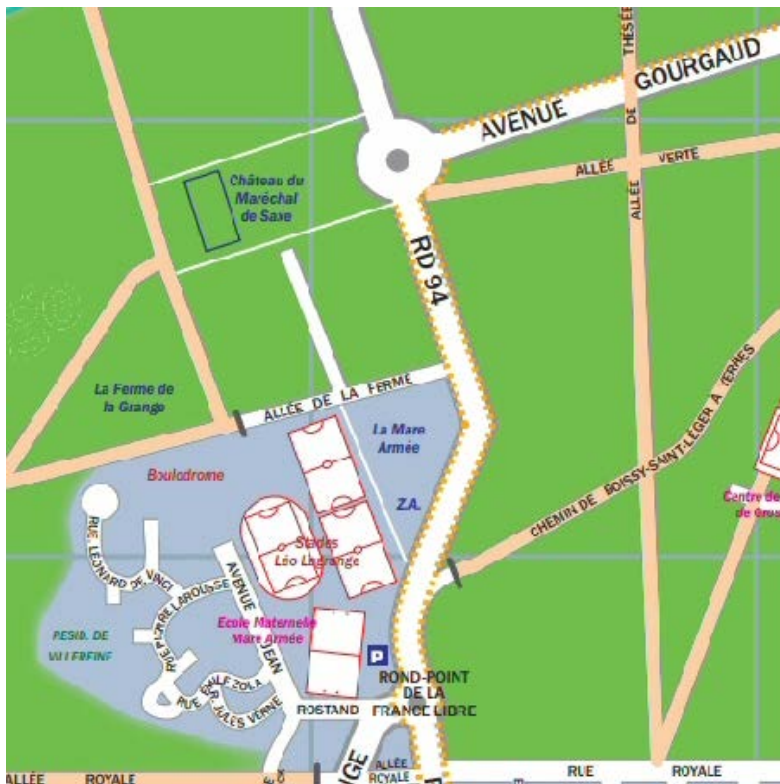
[Ce document est aussi disponible au format HTML, sur notre site : [La Mare Armée](#)]

Aujourd'hui, que représente la Mare Armée ?

C'est tout d'abord un quartier de Yerres dénommé Grosbois-Mare Armée-Sablière. C'est également le nom de l'école maternelle qui y est située.

C'est aussi une *Association Syndicale Libre (ASL)* du domaine de la Mare Armée qui regroupe les différentes copropriétés de pavillons qui se trouvent bâtis sur ce terrain.

C'est enfin un ensemble singulier bâti sur une parcelle bordant le [château du maréchal de Saxe](#) d'un côté, l'ancienne [ferme de la Grange](#) reconvertie aujourd'hui en un ensemble de quelques commerces et restaurants, de l'autre et d'un petit centre commercial dénommé Les Arcades.



Quartier de la Mare Armée



Château de la Grange du Milieu, dit "du maréchal de Saxe"

Pourquoi une telle dénomination ?

Notre curiosité est tout d'abord attirée par le fait que sur toutes les publications écrites de la ville, toutes les appellations de cet endroit portent systématiquement une majuscule sur chaque mot, laissant ainsi penser que ce n'est pas nécessairement la mare qui est armée.

Nous nous sommes donc attachés à rechercher si et pourquoi une Mare se trouvait à cet endroit, quel est le lien avec une éventuelle Armée ou dépôt d'armes ou si l'appellation armée ne recouvre pas simplement un sens premier tel que fortifiée, réparée, consolidée, protégée.

Quelles ont été nos sources de recherche ?

Tout d'abord et assez naturellement la mairie de Yerres qui doit connaître la raison pour laquelle ce nom a été donné aussi bien à un quartier qu'à une école de la ville. Nous avons donc contacté l'élue à l'urbanisme Laetitia Dorot ainsi que le président du conseil de quartier Didier le Coz et bien entendu Olivier Clodong, maire actuel et Nicolas Dupont-Aignan son prédécesseur. Nous avons consulté les archives municipales pour vérifier sur plans les dénominations de cette parcelle, sise dans l'ancien bois de la Grange. Nous avons également consulté les dossiers de création du lotissement des différents pavillons regroupés au sein de l'ASL Mare Armée, et les actes notariés précisant la nature des terrains précédant la construction des Hameaux à la Française ainsi que leurs éventuelles dénominations. Au-delà de la ville de Yerres, nous avons consulté les archives de la SAHAVY (Société Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres) Enfin nous nous sommes rendus aux [archives départementales](#) à Chamarande, ainsi qu'au [SHD](#) (Service Historique de la Défense à Vincennes) pour les aspects militaires.

De quels documents disposons-nous à ce jour ?

- Un plan daté de 1810 (Fonds Napoléon Gourgaud - archives municipales), où la parcelle actuellement dénommée Mare Armée est ici mentionnée en *Bois de la Grange*.
- Un plan coloré non daté [La Grange du Milieu - Baron Gourgaud](#) où cette parcelle est bien dénommée La Mare Armée, déjà avec une majuscule pour chaque terme.
- Un plan coloré daté de 1861 – YERES Village Domaine de la Grange du Milieu plan général, propriétés appartenant à MM. le comte de Taillis et le baron Gourgaud sur lequel la parcelle est dénommée la Mare Armée.
- Plusieurs photos de la Mare (vers 1900, [Yerres Nostalgie](#)) située sur le domaine en question, aux abords de la ferme de la Grange, elle-même jouxtant le château de la Grange de l'époque (bâti entre 1617 et 1635). Rappelons ici que la première mention du *Domaine de la Grange* date de 1389. Il constituait alors un vaste bois défriché pour une communauté religieuse parisienne. Vers 1581, une ferme fortifiée y fût élevée.
- L'acte de vente du domaine de la Grange et de ses dépendances le 01/07/1805 par M. Augustin Lepileur de Brévannes à M. Joseph Boscary de Villeplaine devant Me Lenormant, notaire à Paris. Dans ce document est précisé ceci : « *la dixième parcelle contenant 14 hectares 74 ares de **bois dits de la marre armée*** » avec un descriptif précis de situation. Un peu plus loin, il est ajouté une pièce de terres labourables et vignes comprenant « *17 hectares, 37 ares de terre sise proche après la ferme du dit Domaine de la Grange dite la **pièce de la Marre Armée***. » Il convient ici de noter que le mot "marre" prend deux r et qu'une fois il est en majuscule et l'autre en minuscule.
- Une étude réalisée par l'École d'Architecture de la ville et des territoires publiée dans les [Cahiers du DSA 2019-2020](#) : *À Yerres et pas ailleurs -Requalification du quartier de la Mare Armée*, commanditée par Olivier Clodong, maire de Yerres et Anne de Benalcazar, DGSA en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du développement durable de la ville de Yerres. Ce dossier de recherche imagine le futur de ce quartier et formule des propositions. Dans un seul paragraphe il se réfère à la toponymie du quartier en indiquant, page 109, laconiquement « Nous découvrons sur les photographies historiques la mare aux canards qui a vraisemblablement donné son nom au quartier ».
- Un arrêté de M. le préfet de l'Essonne en date du 9 mai 1974 portant le numéro 74-3009 stipulant qu'il a été créé sur le territoire de la commune de YERRES, une Zone d'Aménagement Concertée dénommée *La Mare Armée* où seront implantés des bâtiments à usage d'habitation.
- La revue de la SAHAVY n°30 présentant un article *Les guerres dans la vallée de l'Yerres*, mentionnant la Mare Armée.
- Un article d'octobre 2016 écrit par André Bourachot et Alain Senée, sur le site de la Société d'Histoire d'Yerres [La guerre à Yerres et dans le Val d'Yerres](#), chapitre sur la Fronde, mentionnant également la Mare Armée en tant que structure des combattants (au même titre par exemple que le camp des Lorrains, laissant penser que cette appellation a bien une connotation militaire.

Quelles sont alors les différentes hypothèses pour cette dénomination ?

Première hypothèse

Il est avéré, écrits et nombreuses photos à l'appui, qu'il a bien existé pendant un long moment une mare jouxtant la ferme de la Grange et étant sur le domaine de ce qu'on dénomme aujourd'hui Mare Armée. On pourrait donc simplement imaginer que progressivement dans le temps on a retenu que cette mare, retenue d'eau artificielle spécialement créée pour des usages domestiques et agricoles tels que abreuvement des animaux, stockage d'eau pour les cultures, viviers à poissons, mare à canards se soit vu accoler le terme d'armée, parce que, devenant parfois boueuse, malodorante, mal entretenue, elle ait eu besoin d'être épurée, aménagée, régulée, voire réparée, cimentée, consolidée. C'est ainsi qu'on peut imaginer une mare non pas laissée à l'abandon, mais armée dans le sens des précisions apportées plus avant.

Deuxième hypothèse

D'après Alain Senée et André Bourachot, de la Société d'Histoire de Yerres, il est tout à fait probable que ce toponyme soit lié aux événements de la guerre de la Fronde autour de 1650.

La Fronde est effectivement documentée dans l'histoire locale, notamment dans cet article d'octobre 2016 « La guerre à Yerres et dans le Val d'Yerres » où le sujet est abordé. Mais il serait nécessaire de vérifier dans des documents de cette période la mention de Mare Armée de manière irréfutable, car comme précisé plus avant, un plan daté de 1810 (Fonds Napoléon Gourgaud - archives municipales), mentionne la parcelle actuellement dénommée Mare Armée en Bois de la Grange. Donc cette dénomination ne daterait apparemment pas de la période de 1650.

Néanmoins, Alain Senée précise qu'il a trouvé des traces du chemin des Lorrains dans les villages voisins situés à l'est : Villecresnes Cercay Brunoy., en évoquant la dénomination de Camp de César, faisant penser à des zones fortifiées. Ce qui aurait donc pu être le cas de la Mare Armée.

Troisième hypothèse

Nous le rappelions précédemment, le château du Maréchal de Saxe dont la Mare Armée est un espace très proche a été bâti entre 1617 et 1635. Rappelons ici que, selon le site Web, la première mention du Domaine de la Grange date de 1389. Il constituait alors un vaste bois défriché par une communauté religieuse parisienne. Vers 1581, une ferme fortifiée y fût élevée. Ce serait notre troisième hypothèse. L'époque royale affectionnait particulièrement la chasse à courre. [Robert Dubois-Corneau](#) la décrit bien dans son ouvrage.

Des étapes étaient fréquemment des relais de chasse fortifiés (donc "armés"). Le point d'arrivée de ces chasses serait le château de la Grange.

La Mare Armée de cette époque pouvait donc recouvrir plusieurs éléments : D'abord une Mare où les animaux pouvaient se désaltérer après l'effort, mais aussi un relais de chasse fortifié pour mettre à l'abri les chasseurs et enfin un endroit spécialement aménagé pour attirer et pratiquer la chasse sur le site.

Mais aucun écrit, aucun document d'époque ne cite ce toponyme Mare Armée.

Conclusion

Nous ne privilégions aucune de ces trois hypothèses, mais il est vrai que l'historique de la présence d'une mare, voire de plusieurs à cet emplacement semble la plus probable.

Si certains Yerrois ont une autre interprétation ou des documents attestant de cette toponymie, ils seront accueillis avec grand intérêt.

Jacques BRINGUEZ, 15 Février 2026